



# Evaluation des diplômes Licences Professionnelles – Vague B

## ACADÉMIE : NANTES

Établissement : Université du Maine

Demande n° S3LP120002263

Dénomination nationale : Intervention sociale

Spécialité : Ingénierie de formation-accompagnement en alternance

## Présentation de la spécialité

Ouverte en 2006, cette licence est portée par la faculté de droit, sciences économiques et de gestion en partenariat (convention) avec la chambre de commerce et d'industrie (CCI) de la Sarthe. Le métier visé est celui de formateur-accompagnateur de l'alternance. Les débouchés se situent dans toutes les structures organisant de la formation en alternance : centres de formation d'apprentis (CFA) des chambres consulaires (Chambre de Commerce et d'Industrie, Chambres des Métiers, Chambre d'Agriculture...), des branches industrielles et du bâtiment, les GRETA (groupement d'établissement public locaux d'enseignements), les EPLE (établissement public local d'enseignements), les organismes privés préparant des contrats de professionnalisation (Maisons Familiales Rurales), les associations engagées dans les actions d'insertion, les services « formation » des entreprises (tutorat, accompagnement, formation de salariés).

Les connaissances et compétences recherchées portent sur l'identification des principaux courants et méthodes pédagogiques dans leur contingence historique et leur mise en œuvre dans le champ d'une formation en alternance, la conduite d'étude de l'activité professionnelle par rapport à l'analyse de situations de travail, le développement de l'articulation entre activités prescrites et activités réelles en entreprise, la maîtrise des connaissances fondamentales de la psychologie des adolescents et adultes en formation par alternance. L'adaptation aux multiples situations de communication, la gestion des TICE (Technologies de l'Information et de la Communication pour l'Éducation) et de la FOAD (Formation à Distance) font partie du bagage attendu ainsi que la capacité à maîtriser une méthodologie de réflexion et d'analyse de pratique.

La formation a pour particularité d'être structurée autour de quatre stages (13 semaines en tout) : un stage d'une semaine d'immersion dans le domaine de l'entreprise de production (pour observer en particulier des transmissions de savoirs vers des apprentis, stagiaires, nouveaux salariés) et trois stages de quatre semaines chacun : le premier donne lieu à la rédaction et soutenance du projet tutoré ; le second et le troisième à la rédaction et soutenance du mémoire. Si l'attractivité de la formation est limitée (environ deux candidats pour une place), la formation s'avère un efficace moyen de professionnalisation pour des étudiants venus des licences générales.

## Indicateurs

Principaux indicateurs (moyenne sur 4 ans ou depuis la création si inférieure à 4 ans) :

Nombre d'inscrits	15-36
Taux de réussite	85 %
Pourcentage d'inscrits venant de L2	50 % - 70 %
Pourcentage d'inscrits en formation initiale (hors apprentissage et contrats de professionnalisation)	65 % - 75 %
Pourcentage d'enseignements assurés par des professionnels	57 %
Pourcentage de diplômés en emploi (à 1 an et à 3 ans)	82 %

## Bilan de l'évaluation

- Appréciation globale :

Le bilan fourni après moins de quatre années de fonctionnement est largement positif. Le premier point fort est que cette licence professionnelle joue pleinement son rôle de voie de professionnalisation pour des étudiants issus de filières générales. Elle est aussi un moyen efficace de valorisation des compétences pour des personnes déjà en activité (formation continue, validation des acquis professionnels, validation des acquis de l'expérience). *A contrario*, son attractivité, bien que croissante, demeure encore insuffisante.

Le second point fort tient aux bonnes performances en termes d'insertion professionnelle, d'autant que le secteur connaît aujourd'hui certaines turbulences. Il faut souligner la fiabilité des données fournies par le suivi à six mois réalisé par l'équipe pédagogique. Même si le chiffre de 82 % doit être quelque peu relativisé par l'analyse des emplois occupés qui ne sont pas tous en lien direct avec la spécialité, il vérifie que cette licence contribue efficacement à l'insertion d'étudiants venus de filières générales. Il est vrai que les partenariats avec le milieu professionnel sont particulièrement développés. On peut le mesurer au niveau de l'enseignement où les intervenants professionnels assurent plus de la moitié des volumes horaires, dans la politique de stage et dans le pilotage même de la spécialité (comité de suivi paritaire). A la lecture des enseignements assurés par des professionnels, on peut néanmoins estimer que certains éléments devraient pouvoir être assurés par des universitaires appartenant à d'autres composantes que l'UFR « Droit, Sciences économiques et de gestion » ou l'IUFM (Institut Universitaire de Formation des Maîtres). Cela pourrait renforcer la part de formation assurée par des enseignants-chercheurs.

Le pilotage de la licence est solide tant sur le plan de l'équipe pédagogique que du comité de suivi réuni très régulièrement et fréquemment. Concernant l'organisation pédagogique, malgré l'existence de quatre stages, on peut penser qu'une véritable organisation en alternance serait à privilégier pour former des formateurs de l'alternance. Il en est de même de l'absence de proposition en direction d'une ouverture à l'apprentissage ; il est « amusant » de noter que le dossier semble ignorer qu'il existe des CFA portés par des universités comme lieu de stage ou d'emploi pour les étudiants de la licence. A décharge, il faut mentionner que trouver des employeurs dans ce domaine n'est guère aisé. L'alternance pourrait peut-être être plus aisée à mettre en place en direction de la formation continue.

Le dossier fourni est succinct mais complet. La fiche d'auto-évaluation dont on ignore par qui, comment elle a été réalisée et en quoi elle a été utilisée, apporte peu d'informations complémentaires.

En conclusion, cette formation offre un bilan très positif avec néanmoins une inquiétude sur sa pérennité sauf si elle décide d'élargir son aire géographique de recrutement et donc, de placement des diplômés. Le comité de suivi doit montrer la plus grande vigilance sur ce point.

- Points forts :

- La forte implication des partenaires professionnels et leur diversité.
- L'insertion professionnelle des diplômés est très satisfaisante.
- L'importance du recrutement à partir des licences générales.

- Points faibles :

- L'attractivité encore médiocre.
- La formation n'est pas ouverte en alternance.
- L'utilisation limitée de l'auto-évaluation.

## Notation

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : A



## Recommandations pour l'établissement



Il conviendrait de réfléchir à une ouverture sur l'apprentissage, et d'améliorer l'alternance dans l'actuelle formation (la vivre peut contribuer à la formation de formateurs de l'alternance). Le comité de suivi devrait aussi se pencher sur l'avenir de la formation car les besoins locaux ou régionaux peuvent être vite saturés. De plus, le débouché complémentaire qu'était l'enseignement (professeur des écoles, conseiller principal d'éducation) va se tarir avec le glissement du recrutement à Bac+5.